

Nombre de membres

en exercice: 15

Présents : 13

Votants: 12

Séance du 16 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le seize novembre l'assemblée régulièrement convoquée le 16 novembre 2023, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents: Jean-Christophe ARLAUD, Béatrice BRUSSET BORNI, Gilles BRUZI, Bernard CHANIOL, Jérôme CHARBONNIER, Bruno KRASOUSKY, Philippe LEYVASTRE, Fabienne NOHERIE, Nathalie MIGHELI-PEYRONNET, Maria TAMAS, Adeline VALLIER

Représentés: Catherine PAINCON par Bernard CHANIOL

Excuses:

Absents: Maï SABOT

Secrétaire de séance: Fabienne NOHERIE

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 19 octobre 2023 :

Le procès-verbal du conseil municipal du 19 octobre 2023 est approuvé à l'unanimité par l'ensemble des membres présents ce jour, 16 novembre 2023.

Décision Modificative n°1 - Amortissement éclairage public - DE 44 2023

Le Maire expose au Conseil Municipal que la Communauté de Communes du Val de Ligne a transmis la compétence Eclairage Public aux communes en 2013. Depuis, elle avait continué à assumer les amortissements des investissements et subventions liés à ces réseaux.

D'après le procès-verbal du 2 novembre 2023, la Commune de Montréal doit maintenant assumer les amortissements liés à cette compétence dont elle a l'exercice.

De ce fait, les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, sont insuffisants. Il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver la décision modificative suivante :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
21538	Autres réseaux	845.00	
21316 - 71	Equipements du cimetière	-845.00	
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Demande de subvention pour l'aire de jeux du centre du village - DE 45 2023

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le projet de rénovation de l'aire de jeux pour enfants du centre du village a été décidée pour l'année 2024.

Des devis de matériel et d'aménagement ont été demandés.

Afin de pouvoir mener à bien ce projet d'intérêt général, la Commune de Montréal souhaite réaliser des demandes de subvention auprès des instances compétentes.

Le plan de financement serait le suivant :

DEPENSES H.T.		RECETTES	
Jeux inclusifs	13.390,00 €	DETR/DSIL / 30 %	4.017,00 €
		Département / 20 %	2.678,00 €
		Région / 30%	4.017,00 €
		Fonds propres / 20 %	2.678,00 €
TOTAL	13.390,00 €	TOTAL	13.390,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le plan de financement et autorise Monsieur le Maire à faire toutes les démarches nécessaires auprès des instances mentionnées ci-dessus.

QUESTIONS DIVERSES

La convention pour participation aux travaux de réfection d'un mur de soutènement a été présentée au Conseil Municipal et validée en l'état. Elle sera présentée au destinataire la semaine prochaine.

Un cabinet d'étude est venu faire un diagnostic du Pont de Chadeyron classée comme à traiter en priorité par le CEREMA compte-tenu des défauts et usures constatés. Suite à cette étude, un projet de travaux sera proposé.

Les traditionnels Vœux du Maire auront lieu samedi 6 janvier à 18h30 à la salle des fêtes.

La Commune de Montréal accueillera la Fête de la Rando 2024 le dimanche de la Pentecôte, soit le 19 mai 2024.

Le CAUE07 et le SDEA07 vont visiter la Maison LADET afin d'étudier les potentiels projets de la Commune pour ce bâtiment.

Compte-tenu de l'engouement des auditeurs/télespectateurs, la Chronique que Daphné au sujet de Montréal a été et sera encore diffusée. De nouveaux reportages sont programmés pour présenter les travaux de la Tour de Joyeuse ainsi que le parcours historique en cours d'élaboration.